

Nominations diplomatiques

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a annoncé les nominations diplomatiques suivantes:

• *M. Ted Arcand*, âgé de 44 ans et originaire de Bonnyville (Alberta), est nommé ambassadeur au Liban avec accréditation auprès de la Syrie et de la Jordanie. M. Arcand a été affecté à Prague, Yaoundé, Copenhague, Dar-es-Salaam et au Saint-Siège. Il succède à M. André Couvrette, récemment rentré au Canada pour occuper le poste de chef du Protocole.

• *M. Yvon Beaulne*, âgé de 59 ans, originaire d'Ottawa, est nommé ambassadeur près le Saint-Siège. Il occupait depuis 1976 le poste d'ambassadeur et délégué permanent du Canada auprès de l'UNESCO et représentant du Canada à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies. M. Beaulne succède à M. Paul Tremblay, qui est de retour au Canada.

• *M. Robert M. Middleton*, âgé de 47 ans et originaire de Vernon (Colombie-Britannique), est nommé ambassadeur en Afrique du Sud et haut-commissaire auprès du Botswana, du Lesotho et du Swaziland. M. Middleton était depuis 1976 haut-commissaire au Ghana avec accréditation simultanée auprès du Bénin, du Libéria et du Togo. Il succède à M. G.K. Grande.

• *M. Aubrey L. Morantz*, âgé de 39 ans, originaire de Winnipeg (Saskatchewan), est nommé ambassadeur à Addis-Abéba. M. Morantz occupait depuis 1976 le poste de conseiller à Washington. Il succède à M. D.B. Hicks, de retour à Ottawa.

• *M. Allan B. Roger*, âgé de 49 ans et originaire de Haileybury (Ontario), est nommé haut-commissaire auprès de La Barbade ainsi que de Grenade et de Dominique, de même que commissaire auprès des États associés des Antilles et Montserrat. M. Roger était jusqu'en août 1978 haut-commissaire du Canada en Guyane. Il succède à M. L.A.H. Smith, revenu récemment à Ottawa.

• *M. Terry Sheehan*, âgé de 41 ans et originaire d'Ottawa, est nommé haut-commissaire à Kingston, avec accréditation auprès des Bahamas et commissaire à Bêlize. M. Sheehan occupait depuis 1976 le poste de ministre-conseiller (Immigration) à Londres. Il succède à M. C.F.W. Hooper, rentré dernièrement à Ottawa.

• *M. Pierre Trottier**, âgé de 53 ans,

originaire de Montréal, est nommé ambassadeur et délégué permanent du Canada auprès de l'UNESCO. M. Trottier avait été nommé ambassadeur au Pérou en 1973. Il succède à M. Yvon Beaulne, nommé ambassadeur du Canada près le Saint-Siège.

*M. Trottier a publié un certain nombre d'oeuvres, dont *Le Combat contre Tristan*, *Poèmes de Russie*, *Les Belles au Bois dormant*, *Le Retour d'Oedipe*, *Mon Babel* et *Sainte Mémoire*. Il publiera bientôt un nouvel ouvrage intitulé *Un pays baroque*. Il a été élu à la Société royale du Canada en juin 1978.

M. Danson rend visite aux troupes canadiennes en Europe

Le ministre de la Défense nationale, M. Barney Danson, a visité ce mois-ci les unités des Forces canadiennes cantonnées en Allemagne de l'Ouest et à Chypre. Il a par la suite effectué une visite officielle en Grèce.

Lors des visites aux unités de Lahr et de Baden-Söellingen, en Allemagne de l'Ouest, M. Danson était accompagné de son homologue de la République fédérale d'Allemagne, M. Hans Apel.

Les 5 et 6 janvier, M. Danson a rencontré les troupes canadiennes chargées du maintien de la paix à Chypre et a fait l'inspection des installations militaires et des avant-postes de l'endroit.

Par la suite, le ministre s'est rendu à Athènes pour une visite officielle de deux jours. Il a été reçu par le président de Grèce, M. Constantin Tsatsos, le premier ministre, M. Constantin Karamanlis, et le ministre des Affaires étrangères, M. Georges Rallis. Il a rencontré également son homologue, M. Evangelos Averof et des officiers supérieurs de l'armée grecque au cours de séances d'information et d'échanges de vues sur des questions relatives à l'OTAN.

Au cours de son séjour en Grèce, le ministre de la Défense nationale était accompagné du commodore Jacques Côté, directeur général de la planification des objectifs stratégiques au Quartier général de la Défense nationale à Ottawa.

Une carte des principales régions minières du Canada a été publiée par le secteur de la politique minérale du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Signature d'un accord franco-canadien sur les fraudes douanières

Un accord d'assistance mutuelle entre le Canada et la France visant la prévention, la recherche et la répression des fraudes douanières par les administrations des deux pays, a été signé le 9 janvier à Paris par l'ambassadeur du Canada en France, M. Gérard Pelletier, et par le secrétaire d'État auprès du ministre français des Affaires étrangères, M. Olivier Stirn.

Cet accord permettra aux administrations douanières des deux pays d'échanger un plus grand nombre d'informations. Chaque administration douanière pourra notamment demander à l'autre d'effectuer des enquêtes sur les déplacements de personnes soupçonnées (ou connues) de s'adonner habituellement à des activités contraires aux lois douanières.

Ces enquêtes pourront porter aussi sur des marchandises ou sur des moyens de transport qui pourraient être impliqués dans des fraudes douanières. En cas de poursuites judiciaires, les informations ainsi recueillies pourraient être utilisées devant les tribunaux.

Le nouvel accord permettra également aux fonctionnaires des douanes de venir témoigner si nécessaire devant les tribunaux de l'autre État.

Distribution gratuite d'actions

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bill Bennett, a annoncé à la mi-janvier que son gouvernement distribuerait gratuitement, à toute personne habitant la province depuis au moins un an, cinq actions de la société d'État British Columbia Resources Investment Corp. (BCRIC), société qui détient des droits pétroliers et gazéiers, contrôle des usines de pâtes et papiers, des menuiseries, une usine de contreplaqué et des parts dans un pipe-line.

Il a ajouté que les citoyens canadiens seront autorisés à acheter jusqu'à concurrence de 5 000 autres actions de la Société estimée actuellement à \$151,5 millions mais qui va connaître, espère-t-on, une expansion dans le domaine des richesses naturelles, créant ainsi de nouveaux emplois.

Cette expérience, a dit M. Bennett sera surtout bénéfique aux jeunes qui devraient étudier l'économie depuis l'âge scolaire.